

Es rapports de certification manquants. Compte-rendu de la session 2018 de certification à l'enseignement DNL mathématiques

Sans s'y substituer, ce document complète le rapport rédigé par les IA-IPR de langues et disponible en ligne. Il décrit en quelques lignes les observations qui ont pu être effectuées d'une part concernant le rapport joint à la demande et d'autre part concernant l'épreuve orale.

Il propose également quelques conseils qui permettront aux futurs candidats de mieux préparer cette certification

En cette année 2018, 10 candidats se sont présentés à la certification complémentaire en langue vivante dans le but d'enseigner la DNL mathématiques en section européenne :

Langue	Anglais	Allemand	Espagnol	Italien
Effectifs	6	2	1	1

1. Le rapport joint à la demande d'inscription

Dès l'amorce de la préparation à la certification, il est conseillé aux candidats de relire attentivement le BOEN du 28 octobre 2004 qui précise les attendus du rapport et dont on rappelle les grandes lignes :

- 1. ne pas dépasser cinq pages dactylographiées,*
- 2. préciser les titres et diplômes obtenus en France ou à l'étranger, en rapport avec le secteur disciplinaire choisi (...)*
- 3. présenter les expériences d'enseignement, d'ateliers, de stages, d'échanges, de sessions de formation auxquels le candidat a pu participer, de travaux effectués à titre personnel ou professionnel,*
- 4. présenter un développement commenté de l'une des expériences qui lui paraît la plus significative.*

Si dans la plupart des cas, les points 1 et 2 sont respectés, peu de rapports, comme l'année précédente, répondent aux conditions 3 et 4.

Certains candidats ne se contentent -parfois sur une page- que d'un simple descriptif des expériences d'ordre privé liées à la pratique de la langue visée, sans même aborder les aspects professionnels pourtant clairement précisés dans la commande.

On peut regretter que nombre de candidats - dont certains enseignent en collège - ne proposent pas d'exemples commentés de situation proposées en classes.

Si le rapport n'est pas évalué, il place alors d'emblée le candidat dans une position inconfortable. La date précoce de remise des dossiers ne doit pas être un obstacle à une préparation en amont de la certification par une réflexion approfondie des missions que le professeur ayant acquis la certification devra assurer.

Conseils

- Assister à des cours de langue étrangère,
- Assister à des séances conduites par des enseignants certifiés,
- Interroger son désir d'évolution sur le plan professionnel,

2. L'épreuve

2.1. Exposé du candidat

Les prestations sont dans l'ensemble de bonne qualité. Nous rappelons qu'il est toujours possible d'accompagner l'exposé d'un diaporama ou de tout autre support permettant de donner une épaisseur plus conséquente aux expériences et aux pratiques personnelles, en particulier dans le domaine de l'enseignement : un exemple de séance, le descriptif d'une utilisation en classe d'une ressource ou la mise en œuvre d'une séance, la description d'actions menées sont ainsi les bienvenus.

Une redite du contenu du rapport dont le jury a pris connaissance, est bien entendu à éviter. L'exposé est le moment privilégié pour valoriser ses connaissances, son questionnement et son expérience acquise durant la phase de préparation.

Mettre en exergue le travail effectué ou projeté avec le professeur de langue et la valorisation des aspects culturels de l'enseignement sera apprécié.

Conseils

- appuyer sa présentation orale par un support valorisant la pratique professionnelle,
- valoriser les éléments de réflexions professionnelles et les éléments de l'expérience acquise depuis le dépôt du dossier.

2.2. L'entretien

Connaissances concernant les contenus d'enseignement

L'entretien qui succède à l'exposé permet au jury d'apprécier les connaissances du candidat concernant les cadres institutionnels sur trois plans :

- programmes de la DNL,
- éléments synthétiques du CECRL et de l'organisation de l'enseignement des langues,

Il est donc non seulement indispensable que le candidat ait connaissance des programmes académiques de la DNL, mais aussi des connaissances du cadre institutionnel lié à l'enseignement des langues vivantes. Ce qui est loin d'être le cas.

Reconstruction d'une nouvelle professionnalité

L'entretien permet par ailleurs d'estimer les capacités du candidat à concevoir et mettre en œuvre des activités. Il est donc apprécié de se voir proposé, en complément de ce qui a été présenté dans le rapport, des exemples de situations de classes. Sur ce point, peu de candidats ont présenté des éléments valorisant leur réflexion pédagogique et didactique.

Enseigner une langue ne se résume pas à investir le lexique mathématique.

Présenter des activités mises en œuvre en classe ou envisagées, en les accompagnant d'une description des objectifs de formation (du point de vue de la DNL et de langue cible), du rôle du professeur et de celui des élèves permet au jury d'apprécier la qualité de préparation du candidat quant à ses prochaines missions.

Il est de nouveau rappelé -**comme l'année dernière**- que pratiquer les mathématiques dans une langue étrangère place d'emblée l'enseignant dans une **posture** de professeur de langue dont les caractéristiques ne recouvrent pas nécessairement celles du professeur de mathématiques.

Ce renouvellement de professionnalité reste très rarement envisagé, en dehors de quelques généralités, parfois révélatrices d'une vision de l'enseignement des mathématiques proche du cours dialogué.

On peut, à titre d'exemple, citer quelques points de vigilance :

- la place de l'enseignant dans la classe et sa relation à la construction des connaissances et des compétences,
- la place de la socialisation dans la construction des savoirs et des compétences par les élèves,
- la pluralité des supports d'activités : audio, vidéo,
- la pluralité des dispositifs de classe,
- l'articulation des activités langagières avec la pratique des mathématiques,
- les modalités, supports et objectifs d'évaluation
- ...

Conseils

- interroger le changement de posture de l'enseignant, l'organisation de la classe, la place des élèves,
- interroger la nature et la place des ressources dans la construction des connaissances et des compétences
- envisager la connaissance et des compétences sous un angle renouvelé,
- s'assurer d'une connaissance à minima du cadre européen,
- s'assurer de la connaissance des programmes académiques disciplinaires.

Le jury n'attend pas que le candidat ait construit sa professionnalité au moment de l'examen, mais qu'il sache valoriser son questionnement, ses éléments de réflexion et plus généralement qu'il sache exposer une vision des Sections européennes.

Enfin, il est rappelé que prendre contact avec l'IA-IPR qui pilote la DNL peut être judicieux.

*Laurent HIVON
IA-IPR de mathématiques
Orléans, le 17 janvier 2018*